



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00855

Numéro SIREN : 800 655 086

Nom ou dénomination : A S E

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2017 sous le numéro de dépôt 2667

2667

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOULON**

**Ordonnance de prorogation d'assemblée
générale annuelle**

N° RG: 2017000152

NOUS, M. William REICH Président du Tribunal de commerce de Toulon,

Assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les motifs y exposés,

VU les dispositions des articles L.225-100, R.225-64 et L.223-26 du Code de Commerce

AUTORISONS

~~**AUTORISONS sans possibilité d'obtenir de délais supplémentaires**~~

~~**N'AUTORISONS PAS**~~

La Société SASU A S E 293 Av Des Iles D Or Résidence Les Eglantines 83100 TOULON

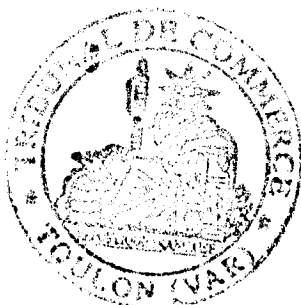
A proroger jusqu'au : 31.05.2017

Le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de l'exercice
clos le : 30.06.2016

Le 28/03/2017

LE GREFFIER
M. Franklin DOUCEDE

LE PRESIDENT
M. William REICH





A.S.E

Président du Tribunal de Commerce de TOULON

140, Boulevard du Maréchal Leclerc

CS 30509

83000 TOULON cedex09

Montrouge le 20 Mars 2017

LRAR n° 1A 133 868 4941 5

OBJET : Requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'AGE d'approuver les comptes de l'exercice 2016.

Madame, Monsieur le président,

Je soussignée Madame Latifa TLILI, agissant en ma qualité de présidente de la société SAS A.S.E, sis au 293 ? Avenue des Iles d'Or, Résidence les Eglantines- 83100 Toulon- RCS TOULON 800 655 086

A l'honneur de vous exposer :

- Que la société a conformément à ses statuts clôturés son exercice social le 30 juin 2016, qu'elle devait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice, au plus tard le 31 décembre 2016,
- Qu'exceptionnellement en raison d'une restructuration interne de la société, notre société accuse un léger retard dans la certification des comptes. Ainsi, l'assemblée n'a pu se tenir dans les délais légaux

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite, qu'il vous plaise, Madame la présidente, Monsieur le président, de proroger jusqu'au **31 mai 2017**, le délai de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur le président, l'expression de notre plus haute considération.

Pour A.S.E
Latifa TLILI
Présidente
293 av des Iles d'Or, RES. les Eglantines
83100 TOULON
SIRET : 800 655 086 000 26
SAS A.S.E - APE : 4939B



A.S.E



23 MARS 2017

Président du Tribunal de Commerce de TOULON
140 Boulevard du Maréchal Leclerc
CS 30509
83000 Toulon cedex 09

Montrouge le 20 Mars 2017

LRAR n° 1A 133 868 4941 5

OBJET : Requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'AGE d'approuver les comptes de l'exercice 2016.

Madame, Monsieur le président,

En ma qualité de présidente de la société A.S.E, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2016.

A ce titre, vous trouverez ci-joint en deux exemplaires originaux, datés et signés :

- La requête de demande de prorogation de délai,
- La copie certifiée conforme à l'original du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent,
- Un chèque de 34.20€

Pour toute correspondance, veuillez-vous adresser au service juridique par E-mail à l'adresse suivante : servicejuridique@adiate.fr ou par courrier à l'adresse sis : 122 avenue Henri Ginoux-92120 Montrouge.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le président, mes considérations les plus hautes.

**Pour A.S.E
Latifa TLILI
Présidente**

A.S.E
293 av des Iles d'Or, RES. les Eglantines
83100 TOULON
SIRET : 800 655 086 000 26
SAS A.S.E APE : 4933B